

Du côté des CRIA de la région Centre...

Quelques changements sont intervenus au plan administratif depuis notre dernier numéro.

Le CRIA du Loir & Cher précédemment géré par Alire à Blois est désormais juridiquement indépendant et géré par une association Loi de 1901 dénommée « ACRIA »

Isabelle DAUMAS en assure toujours la responsabilité et les coordonnées sont inchangées.

Dans l'Indre, suite à la disparition d'Astrolabe en décembre dernier, l'association ASSOFAC qui s'implante à Châteauroux a été missionnée par la DRTEFP pour assurer le portage du CRIA. La responsabilité en a été confiée à François-Xavier ROY, assisté de Myriam SQALLI.

Les nouvelles coordonnées :

CRIA de l'Indre
75, rue Ledru Rollin
36000 Châteauroux
06 71 56 51 44

Mél: cf36@assofac.org

Et, vous l'aurez constaté, un logo commun à nos 7 structures...

Dans ce numéro, retrouvez nos rubriques :

Éditorial : F.X. ROY P.1

Actualité : le forum permanent des pratiques Pages1 & 2

Pédagogie : Anne VINERIER P.2

Nouveauté : Isabelle DAUMAS P.3

Expérience : Hélène PIERRON-LEVEQUE P.3

Bibliothèque : SCRIPT P.3

Colloque : Flore FOULON P.4

Enquête : J.C. RALEMA P.4

Le forum permanent des pratiques à Lyon Les CRIA de la région Centre étaient présents...

Dans le cadre des rencontres internationales francophones les 5, 6 et 7 avril 2005 organisées par l'ANLCI à Lyon, les CRIA de la région Centre étaient représentés par Marie WULLAERT (CRIA 45), Josiane MIEGE (SCRIPT), Isabelle DAUMAS (CRIA 41), Claire CARRE (CRIA 37), Myriam SQALLI et François-Xavier ROY (CRIA 36). Jean Christophe RALEMA, chargé de mission régional était également présent.

Le 5 au soir, une réception était donnée à l'hôtel de ville de Lyon. Ce fut l'occasion de retrouvailles avec nos collègues d'autres régions et de nombreux partenaires associés à la lutte contre l'illettrisme. Sous les lambris dorés (impressionnants pour des acteurs habitués à des décors plus modestes!) nous fûmes accueillis de belle manière par l'équipe municipale et l'ANLCI ce qui augurait favorablement pour les deux journées de travail et d'échanges à venir.

La région Centre présentait deux contributions:

Une expérimentation sur le thème des écrits professionnels menée dans l'Indre en 2003/2004 à l'initiative du FAF Propreté (voir synthèse page2) par le CRIA 36;

La présentation du dispositif d'accès aux savoirs de base (ALICE) par le Conseil Régional.

L'ensemble des travaux est consultable dans votre CRIA départemental ou sur le site de l'ANLCI.



Dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville de Lyon, autour de Marie Thérèse GEFROY, Directrice de l'ANLCI, les responsables des CRIA de la région Centre

Une personne sur 10 en France éprouve des difficultés à lire ou à écrire un message simple de la vie quotidienne après avoir pourtant été scolarisée. Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à ceux et celles qui y sont confrontés, des solutions adaptées à la diversité de leurs âges et de leurs situations, les intervenants s'efforcent de trouver et d'adapter des modes d'action efficaces. Leurs pratiques sont trop rarement valorisées et formalisées pour être capitalisées et mutualisées.

Le forum permanent des pratiques des intervenants de la lutte contre l'illettrisme, organisé par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, avec le soutien du FSE, anime depuis plusieurs mois, un travail collaboratif dans le cadre de groupes de travail nationaux et régionaux. Ces groupes ont pour objectif d'analyser et de formaliser les pratiques.

Le groupe de travail de la région Centre était composé de JC RALEMA, chargé de mission régional de l'ANLCI, FX ROY et Myriam SQALLI (CRIA de l'Indre), Marie WULLAERT (CRIA du Loiret) Hélène CORREIA et Bernard GENEST (CAFOC) Martine MORISSE (expert-accompagnateur)

La production du travail collaboratif sur le thème des écrits professionnels a été présentée le 6 avril à Lyon. (voir P.2)

Éditorial

L'échange et le partage furent au cœur des débats des journées internationales de ce début avril à Lyon. L'ANLCI une nouvelle fois a fait la démonstration de sa capacité à mobiliser les énergies et les compétences dans une démarche participative s'inscrivant dans la durée: « le forum des pratiques ». Les acteurs concernés et particulièrement les CRIA ont perçu l'intérêt et le caractère novateur de cette approche. Les échanges tant sur les tables rondes que sur les temps de convivialité furent nombreux et nous l'espérons fructueux. La preuve fut une nouvelle fois faite que l'enrichissement de chacun passe avant tout par sa capacité à écouter l'autre et à « jouer le jeu » de la mise en commun. Pour que la mutualisation ne reste pas une coquille vide figée au seul niveau des bonnes intentions, il importe de rapidement s'engager à l'ériger au plan des bonnes pratiques. Les CRIA de la région Centre doivent faire la démonstration de cette capacité à travailler ensemble, sur des projets fédérateurs et mobilisateurs, de sorte à démultiplier les énergies, à valoriser les compétences en privilégiant des actions d'intérêt régional mais qui puiseront leur inspiration dans les grands chantiers nationaux, à partir de la voie tracée par l'ANLCI. Car il n'est pas inutile de rappeler que certaines causes nationales (et la lutte contre l'illettrisme en fait partie) méritent un cadre d'action qui garantisse à chacun des bénéficiaires le traitement le plus égalitaire possible. Une des interrogations de ces journées d'échanges n'était-elle pas ainsi libellée : « vers l'acquisition d'un socle commun de compétences de base pour une société plus juste »?

FX ROY CRIA 36

Le forum permanent des pratiques à Lyon (suite de la page 1)

ALICE au pays des savoirs...

Intervention de Vincent CHENET, DFFPCA Conseil Régional.

Le projet ALICE (Actions Locales Innovations Connaissances Essentielles) destiné à fédérer le réseau des savoirs de base en région Centre est né du constat selon lequel 18% des jeunes hommes et 13% des jeunes filles de la région ne maîtrisent pas les savoirs de base.

Le réseau ALICE répond à la volonté de la Région de faire converger les différentes actions engagées dans le champ des savoirs de base.

L'objectif est de construire un véritable réseau de proximité pour l'acquisition et la maîtrise durable des savoirs de base.

La plateforme « TELEMAQUE » doit servir de support afin d'offrir à chaque habitant de la Région un moyen d'accès à la formation en ligne.

Actualité

La formation aux écrits professionnels

Myriam SCALLI ASSOFAF CRIA 36 de l'Indre

La formation aux écrits professionnels existe depuis 1999, à l'initiative du FAF Propreté

En région Centre, une première action a vu le jour en 2003 avec l'entreprise MULTIS et l'organisme de formation ASTROLABE à Châteauroux: 8 salariées ont ainsi bénéficié d'un programme de 250 heures de formation, sur leur temps de travail.

Le programme de formation est, pour l'essentiel, consacré à la communication dans la pratique professionnelle. Les contenus ont donc été élaborés à partir des documents utilisés dans l'entreprise afin de contextualiser les apprentissages.

A l'initiative des participantes, un livret « *pannes & dysfonctionnements* » a été réalisé durant la formation. Il est désormais utilisé par l'ensemble du personnel de MULTIS.

Tous les outils pédagogiques ont été créés durant la formation puis ont été numérisés et enfin mutualisés avec ceux de la vingtaine d'autres organismes dispensant cette même formation sur le territoire national.

Une action identique a démarré début mars 2005 à Orléans avec des salariés de l'entreprise ONET et a été confiée à

« Dans notre société de l'information et de la communication, l'écart ne peut que s'accroître entre ceux qui possèdent des savoirs de plus en plus sophistiqués et ceux qui ne disposent pas des capacités nécessaires pour accéder à la connaissance et à la compréhension du monde environnant. »

Intervention de Monsieur FOURNEL, adjoint au Maire de Lyon.



Réception à l'Hôtel de Ville.

Josiane MIEGE SCRIPT

Les travaux du groupe national «démarches et outils d'apprentissage en formation de base » ont été présentés le 6 avril 2005 à Lyon, avec la participation du SCRIPT CAFOC.

Le choix d'un outil quel qu'il soit n'est pas aisé et ne peut se faire qu'après avoir procédé à une analyse des besoins et une définition des objectifs.

Il se fait en fonction de variables externes, de critères objectivement établis pour permettre une comparaison, de l'inscription de l'outil dans une démarche.

Le travail du groupe national a porté, d'une part sur la définition de variables et critères, d'autre part sur la question du choix de l'outil, et ce dans l'optique d'une aide au formateur.

Ce travail s'inscrit dans un processus qualité qui doit se poursuivre après le forum, pour aboutir à un outil d'aide au choix et à la décision, sur la base de critères sur lesquels il faudra trouver un consensus qui auront été validés par un groupe d'experts.

Des publications réalisées dans le cadre des groupes de travail nationaux ont été diffusées à l'occasion de l'atelier :

Référentiels et outils d'évaluation des compétences de base

Étude destinée aux acteurs de terrain, travaillant dans le champ de la formation ou de l'insertion sociale ou professionnelle.

Son but est de :

Faciliter l'entrée dans les référentiels et outils d'évaluation, Classer ces outils en fonction de différents critères objectifs, Les décrire le plus objectivement possible et les comparer à partir d'une grille d'analyse commune, Les situer par rapport aux quatre degrés de maîtrise des compétences de base définis par l'ANLCI dans son cadre de référence.

L'ensemble des travaux ainsi que les premiers échos de la rencontre internationale sont disponibles sur le site anlci.gouv.fr.

SCRIPT CAFOC :

Centre de ressources SCRIPT : 02 38 83 48 46

DES CHEMINS DE SAVOIRS

par Anne Vinérier

« Des chemins de savoirs » a été rédigé par Anne Vinérier en collaboration avec une équipe de formateurs de différentes structures d'Indre et Loire et le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme AFFIC 37. Il a également été expérimenté par des apprenants.

Il s'agit d'une démarche dont l'objectif est de permettre à l'apprenant de choisir « son chemin de savoirs » afin qu'il puisse prendre toute sa place dans la société en ayant une meilleure maîtrise des outils de communication. Cette démarche s'appuie sur une pédagogie de la conscientisation (en proximité avec la démarche de P. Freire) qui prend en compte l'apprenant dans les savoirs qu'il a déjà construits en arrivant en formation et les savoirs qu'il souhaite développer en référence à ses projets.

Elle se décline avec trois supports :

- Un guide pour les apprenants « Mon parcours dans mes chemins de savoirs » : il leur permet de conscientiser le chemin parcouru en termes d'acquisitions (compétences dans différents domaines des savoirs de base, incluant des compétences transversales) à partir des sujets qu'ils ont travaillés (thèmes moteurs).
- Un guide pédagogique pour les formateurs qui les accompagnent « Des chemins de savoirs dans une pédagogie de la conscientisation » : il donne les concepts théoriques sous-jacents à la démarche ainsi que des éléments méthodologiques et pédagogiques.
- Un guide pour le coordonnateur, « l'hologramme » : il permet de situer la formation dans une perspective globale qui prend en compte l'ensemble de la personne dans son histoire ; c'est un outil synthétique qui permet de visualiser le chemin parcouru par chaque apprenant.

Pour vous le procurer : CRDP académie Orléans -Tours
55 rue Notre Dame-de-Recouvrance, 45000 ORLEANS

Pédagogie

Nouveauté



Isabelle DAUMAS CRIA 41

Le nouvel ASSIMO, concernant l'espace temps est maintenant disponible.

Il permet de travailler sur les notions de l'espace et de temps en proposant des activités issues de la vie quotidienne dans un appartement modélisé en 3D.

Il est composé de 9 activités relatives à l'espace et de 9 activités relatives au temps

Par exemple :

1 - Pour l'espace

Vous devez guider une amie d'après un plan, utiliser un mètre ou un double décimètre....

2 - Pour le temps

Vous devez programmer des enregistrements de programmes télé, suivre une activité sur un calendrier....

Tous les exercices sont déclinés en 3 niveaux de difficultés.

Le formateur peut :
construire des parcours individualisés
consulter les résultats

Ce CD Rom est sonorisé, très ludique, traite de situations de la vie quotidienne.

Utilisation en individuel sur PC ou en collectif (vidéo-projection)

Vous pouvez le consulter si vous le souhaitez dans certains Centre de Ressources ou aller sur le site www.assimo.com pour une démonstration en ligne.

Expérience

Un groupement solidaire pour lutter contre l'illettrisme à Bourges.

Hélène PIERRON-LEVEQUE CRIA 18

A l'initiative du CRIA du Cher, qui a initié la rencontre des partenaires concernés par la lutte contre l'illettrisme dans les quartiers de Bourges Nord (Mission locale, centres médico-sociaux, mairie - annexe, CCAS, associations d'entraide, organismes de formation et financeurs), un premier repérage des personnes en difficulté par rapport aux savoirs de base a été effectué durant l'année 2004.

A l'issue d'une formation des médiateurs locaux au repérage et à l'accompagnement, le nombre de cinq cents personnes a été avancé.

Fort de ce constat, trois organismes intéressés par une action de formation sur le territoire de Bourges (Accueil et Promotion, l'AJBC - Association Jean-Baptiste Caillaud et l'IMEP- Institut Municipal d'Éducation Permanente de la Ville de Bourges, mandataire du groupement), ainsi que le CRIA, ont décidé de se constituer en groupement solidaire. Ils peuvent ainsi offrir aux apprenants la possibilité de se former quel que soit leur niveau, leur profil, leurs disponibilités ou encore leur lieu de résidence.

Encore fallait-il disposer du nerf de la guerre : le financement ! Pour cela, ils ont présenté une demande de subvention à trois financeurs : La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Cher, le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Cher.

Ces partenaires ayant répondu « présent », la formation a débuté le 22 février 2005 et peut accueillir cent apprenants.

Baptisée « réactiver les savoirs de base », elle est organisée en trois étapes : le positionnement, assuré par le CRIA ; la formation en un ou plusieurs modules de 30 heures chacun, assurée par les trois organismes de formation ; l'évaluation, assurée par le CRIA.

Le côté novateur de l'action réside dans l'association de ces organismes, qui ont choisi de jouer la carte de la complémentarité et de la solidarité en vue d'offrir un service de qualité à tous les apprenants, sans en exclure aucun, et de simplifier le dispositif d'orientation pour les médiateurs.

Les apprenants bénéficient ainsi d'un service à la carte : formation duelle ou en groupe, lieux de formation dans les différents quartiers de Bourges, horaires adaptés aux contraintes professionnelles ou familiales.

Une plaquette a été éditée afin de présenter cette action à l'ensemble des partenaires.

"L'équipe coordinatrice du groupement solidaire, avec (de gauche à droite) : Mireille DUBREUIL, IMEP ; Hélène PIERRON-LEVEQUE, CRIA ; Michèle BOURDILLAT, AJBC ; Sophie NOC, Accueil et Promotion"



Bibliothèque

Nous vous présentons deux ouvrages parus récemment (*fiches réalisées par le SCRIPT*)

Évaluer les illettrismes

Diagnostic des modes d'appropriation de l'Écrit : guide pratique

Besse Jean-Marie, Luis Marie-Hélène, PAIRE Karine

Éditions RETZ, 2004

Cet outil propose plusieurs outils pour évaluer finement la situation d'illettrisme de chaque personne rencontrée : un outil de pré-évaluation à utiliser lors du premier accueil, pour une orientation ; un outil d'évaluation proprement dite à l'aide du Diagnostic des Modes d'Appropriation de l'écrit ; des bilans personnalisés en termes de performances, de compétences et de mode d'appropriation de l'écrit ; un diagnostic ; des pistes pour la remédiation

Je lis, j'écris le français : méthode d'alphabétisation pour adultes

Barthe Marie, Chovelon, Bernadette

Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2004

Cet ouvrage présente une méthodologie d'apprentissage du français pour adultes d'origine étrangère, visant trois objectifs :

- 1 - L'acquisition de la lecture et de l'écriture à la main (compréhension d'un texte simple),
- 2 - L'apprentissage des structures usuelles de la phrase (affirmative, négative, interrogative et exclamative),
- 3 - La sensibilisation à la grammaire de base (passé, présent, futur).

Colloque

Le 2 février dernier avait lieu à Paris le colloque

annuel de l'ONL* sur les « Troubles de l'apprentissage de la lecture ». Flore FOULON CRIA28

Chercheurs en psychologie, sciences cognitives, biologie, professeur des écoles et orthophoniste ont présenté l'avancée des recherches quant aux origines, causes, conséquences et autres remédiations d'un trouble bien connu dans l'apprentissage de la lecture : la, ou plutôt les dyslexies.

Si ce trouble n'explique pas toutes les situations d'illettrisme, il est chaque fois à l'origine d'un retard dans l'apprentissage du code écrit, et, s'il n'est pas pris en compte le plus tôt possible, de retard ou de défaut de maîtrise des savoirs essentiels.

Deux grands type de dyslexies sont identifiés et reconnus : la dyslexie dite « de surface » et la dyslexie phonologique.

Dans le premier cas, il s'agirait d'un déficit visuo-attentionnel : à la lecture, certaines lettres d'un mot seraient perçues comme plus prégnantes que d'autres qui passeraient pratiquement inaperçues, en fonction de leur position dans le mot (ex : **LivrE** / **lIVRe**)

Dans ce cas, la lecture est lente et syllabée, les irrégularités orthographiques des mots ne sont pas prises en compte (pas ou très peu de lecture logo graphique mais bonne compétences en lecture syllabique), la copie est lente (lettre à lettre) et l'écriture phonétique.

En ce qui concerne la dyslexie phonologique, il s'agirait en fait d'un déficit dans la perception catégorielle des voisements permettant de distinguer un phonème d'un autre.

Les différences minimales de voisement permettant de discriminer des sons proches (d/t ; v/f ; ...) ne seraient pas perçues alors que d'autres, non pertinentes dans la langue apprise, le seraient (ex : discrimination de différences de voisement à la prononciation par différentes personnes du son [t])

Ce type de dyslexie n'affecte cependant pas l'oral, la parole pouvant être perçue au moyen d'unités plus larges que le phonème.

Dans l'un et l'autre cas, une cause biologique semble se confirmer. Chez le fœtus, lors de la migration des neurones vers la couche du cortex destinée à les accueillir, certains d'entre eux « manqueraient » leur cible et se déposeraient à la surface, formant ainsi des ectopies (sortes de petites verrues), visibles à l'autopsie de cerveaux de dyslexiques.

Il convient d'ajouter à cela, côté génétique, un facteur d'hérédité pouvant atteindre 50%.

Dyslexie de surface ou phonologique, ce trouble est bien un trouble affectant l'identification du code écrit, en aucun cas un problème d'accès au sens ; professeurs ou formateurs pourront penser à utiliser d'autres voies de transmission des connaissances que l'écrit (oral notamment), et suivant le cas, aménager la prise de note (copie des cours, document mettant en relief par la couleur par exemple les éléments essentiels,...), attacher une importance moindre à l'orthographe dans la notation de devoirs par exemple ou encore mettre en place des exercices adaptés au trouble identifié (entraînement à la conscience phonologique, à la lecture logo graphique...).

Côté « spécialistes » seules la ré éducation phonologique et la ré éducation visuelle sont scientifiquement reconnues ; elles permettront d'entraîner l'axe déficient mais surtout de renforcer l'axe déjà efficient afin de compenser et de permettre l'accès aux connaissances et à l'autonomie.

*Office National de la Lecture

Singulier Pluriel

Journal d'information des Centres Ressources Illettrisme & Analphabétisme de la région Centre.

Parutions: 3 numéros par an Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Ce numéro a été réalisé par le CRIA de l'Indre, mise en pages et iconographie: F.X ROY
Impression : Imprimerie Matarese Châteauroux Financement : Contrat de Plan Etat / Région

Enquête

Courant 2004, la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme ont mené une étude sur la qualité des dispositifs de formation de base à destination des publics en situation d'illettrisme, financés ou cofinancés par le ministère du travail et de l'emploi.

L'objectif de cette recherche était « d'étudier les modes d'organisation des acteurs et les réponses de formation ... dans un contexte régional donné, pour améliorer les dispositifs existants et développer l'accès à la formation d'un public sorti du système éducatif sans maîtriser les savoirs de base. »

Ont notamment été examinées : les conditions de l'accès aux formations de base et la qualité des réponses apportées au public en formation.

Ce travail sera complété, en 2005, par une étude de Hugues Lenoir, maître de conférence à l'Université de Paris X et membre du comité scientifique de l'ANLCL, sur les effets de ces formations sur les apprenants.

8 actions de formation de 4 régions différentes sont passées au crible de l'observation attentive d'équipes composées de chargés de mission de l'ANLCL et de la DGEFP. Notre région a ainsi bénéficié de ce regard critique puisque 2 des dispositifs de formation retenus dans le cadre de cette étude étaient situés sur notre territoire : celui d'Astrolabe à Châteauroux et celui de la Croix Rouge à Tours.

Un certain nombre de constats et de préconisations ont pu d'ores et déjà être tirés de ce travail et ont été présentés lors du forum des pratiques de l'ANLCL qui s'est déroulé à Lyon du 5 au 7 avril (voir article page 1&2). Nous en retiendrons les suivants:

Concernant l'identification et la mobilisation des publics:

« Le public illettré n'est pas toujours bien identifié par les structures chargées de l'accueil et de l'orientation. »

« La majorité des structures d'accueil et d'orientation manifestent des difficultés à repérer les difficultés relevant d'illettrisme lors de l'accueil de publics. La deuxième difficulté est d'aborder le sujet avec les personnes ... »

Concernant la connaissance de l'offre de formation:

« La connaissance de l'offre est, comme celle de la problématique savoirs de base, variable selon les configurations régionales. Malgré une diffusion effective de l'offre par le biais des Centres ressources notamment le contenu de l'offre, les modalités des actions restent assez méconnues. »

« L'image des organismes de formation intervenant sur ce champ est celle de structures à vocation sociale. » « On constate généralement peu de contacts entre l'offre de formation de base et les organismes qualifiants ou avec le secteur de l'insertion. »

« Dans chaque région, des besoins permanents sont identifiés, surtout dans les grandes agglomérations. La pérennisation d'atelières permanents est dans ce contexte souhaitable. »

« Un travail commun entre financeurs devra être mené pour définir des complémentarités (publics, actions, territoires) et des points de convergence sur des zones ou des projets. »

« Un autre axe de travail entrevu est la mobilisation de financeurs sur l'accompagnement des publics (Conseils généraux notamment) en complément de la formation (Région, État). »

Concernant le rôle des partenaires institutionnels:

« Développer la concertation en créant les modalités d'un débat régulier entre institutions (régional et départemental) au sein d'une instance existante ou à créer. »

« Renforcer l'action de l'ANLCL (niveau national, chargé de mission régional) sur le champ des relations État - collectivités territoriales. »

« Il revient à l'État, garant du cadre législatif et des principes d'égalité et de solidarité nationale, d'impulser une démarche partenariale, en s'appuyant sur les responsabilités confiées aux Départements et Régions par les transferts de compétences successifs. »

Jean-Christophe RALEMA,
Chargé de mission régional ANLCL.

N° Indigo : 0820 33 34 35